

Déchèterie urbaine couverte de Vandœuvre-lès-Nancy



Métropole du Grand Nancy

22-24, Viaduc Kennedy

Co N° 80036

54035 Nancy

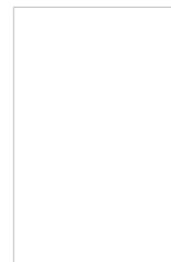
[Voir le site internet](#)

Christophe Fritsch

christophe.fritsch@grand-nancy.org

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)

Auteur :



CONTEXTE

Deuxième déchèterie la plus fréquentée du Grand Nancy avec 7 902 T collectées en 2010, l'installation était devenue trop exiguë et inadaptée à sa fréquentation actuelle. Elle ne répondait plus aux nouvelles exigences de tri (dont l'accueil des nouvelles filières REP). A ces constats s'ajoutaient la nécessité de mise en sécurité du site pour les usagers (en particulier la séparation des voies VL et PL), la réduction des nuisances sonores pour les riverains engendrées entre autre par la chute de déchets dans les bennes et les véhicules de transport des déchets, ainsi que l'intégration de la déchèterie dans son environnement. La CU du Grand Nancy a donc engagé des travaux de rénovation et d'optimisation de sa déchèterie de Vandœuvre-lès-Nancy, en s'adaptant à la superficie restreinte du site découlant de son emplacement en milieu urbain.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- Simplifier et maîtriser les flux de circulation et augmenter la sécurité sur le site (vidéosurveillance)
- Augmenter le tri et le nombre de bennes à quai et proposer l'accueil des déchets dangereux et DEEE
- Mise en place d'un contrôle d'accès par badge et création d'une zone d'attente sur site
- Connaissance et maîtrise des déchets d'activités professionnelles
- Maîtriser et limiter la nuisance sonore pour les riverains
- Intégrer le site dans une démarche de développement durable

Résultats quantitatifs

- Environ 65 000 cartes « particuliers » distribuées, 800 cartes « professionnels » et 6 000 cartes « particuliers hors Grand Nancy »
- Optimisation du transport : compaction du carton, bennes de 35 m3 pour certains flux en fonction des disponibilités lors des rotations

Résultats qualitatifs

Usagers :

- Fluidité de la circulation et zone d'attente aménagée à l'entrée de la déchèterie
- Faibles nuisances sonores et visuelles pour les habitations avoisinantes
- Une déchèterie intégrée dans son environnement : aménagements paysagers (toitures végétalisées, espaces verts intérieurs et en bordure de voirie, massifs boisés), local gardien en matériaux naturels et isolation renforcée (laine de bois, laine de chanvre, ouate de cellulose), cuve enterrée de récupération des eaux de pluies sous le haut de quai à proximité du local gardien pour le nettoyage des quais et pour les sanitaires, éclairage basse consommation et production d'électricité par des panneaux photovoltaïques
- Pour les professionnels, la carte d'accès est délivrée par la Chambre des Métiers

- Nombreuses actions de communication : panneaux à l'entrée de la déchèterie, distribution de flyers, articles sur le site internet du Grand Nancy

Logistique :

- Vidéo surveillance 24/24h, avec appel direct aux forces de police et dépôts de plainte systématiques (coût annuel 45 k€) : quasi disparition des intrusions depuis 2011
- Contrôle des accès par badge : meilleur contrôle des dépôts des professionnels non autorisés et des habitants de collectivités voisines
- Convention d'accès signée avec les communes voisines : maîtrise des tonnages entrant sur l'installation, moins de pic de fréquentation aux heures de pointes
- Alerte envoyée au gardien lors de l'identification d'un professionnel : ouverture manuelle de la barrière et estimation des volumes apportés par flux pour une facturation mensuelle

MISE EN OEUVRE

Planning

Ouverture : septembre 1992

Réouverture : novembre 2012 (durée des travaux : 15 mois)

Moyens humains

Nombre d'agents de déchèterie sur site : 1 agent présent sur site (environ 2 ETP/an: 3 330 heures d'ouverture par an)

Moyens financiers

Coûts d'investissements (hors achat terrain et frais de notaire y compris MOE et études + dossiers ICPE + terrassement, voirie, espaces verts, gros œuvre, réseaux, local gardien, garde-corps et signalétique mais hors bennes et compacteurs de stockage des déchets) : 65 000 € TTC d'études et MOE + 1 182 000 € TTC de travaux

Dont investissements spécifiques HQE (panneaux solaires, toiture végétalisée, récupération eau de pluie ...) : environ 180 000 € TTC

Équipements (bennes, compacteurs, ...) : environ 100 000 €

Vidéosurveillance : 45 000 €/an (pour 8 déchèteries et 35 caméras - prix global forfaitaire incluant fourniture/pose, gestion télésurveillance, remplacement en cas de vandalisme à la charge du prestataire)

Contrôle d'accès : 13 000 € pour borne et barrières d'accès (300 000 € pour l'investissement sur 9 déchèteries)

Prix d'investissement au m2 : 542 € / m2

Subventions : ADEME = 105 000 €

Coût global de fonctionnement :

Coût aidé (matrice des coûts ADEME = ensemble des dépenses y compris amortissements et frais de structure - recettes) : 14 € HT/hab - 170 € HT/tonne

Moyens techniques

Matériel de collecte :

Camion Ampliroll

Compacteur en poste fixe, actionné par le gardien avec une clé de sécurité

Moyens de stockage

Type de déchets acceptés	Type de contenants	Nombre de contenants	Tonnages moyens par évacuation
Déchets verts	Benne de 30 m3	2	2,8 t
Ferraille	Benne de 30 m3	1	2,7 t
Gravats	Benne de 10 m3	2	9,2 t
Bois	Benne de 30 m3	1	2,9 t
Mobilier	Benne de 30 m3	1	-
Divers (autres déchets)	Benne de 30 m3	1	3,2 t
Cartons	Compacteur de 30 m3	1	2,8 t
Bennes tampons	Benne de 35 m3	-	-
DEEE	Local de 18 m2	1	1,3 t
Déchets toxiques	Local de 16 m2	1	-
Piles/batteries/néons	Local de 16 m2	1	-
Pneus	Zone abritée de 10 m2	1	-
TLC	Borne de 1,5 m3	2	-
Huile de vidange	Borne de 1 m3	2	-

Organisation du site :

Simplification de la circulation VL et contrôle d'accès par carte :

Voies d'entrée et de sortie dissociées, zone d'attente en amont de la barrière de contrôle d'accès.

Les cartes permettant l'ouverture de la barrière sont classées en plusieurs catégories, dépendant du statut de l'utilisateur : particuliers du Grand Nancy, professionnels ou particuliers des communes voisines ayant conventionnés avec le Grand Nancy (un visuel par collectivité).

Locaux déchets dangereux :

Locaux DDS/DEEE/piles, batteries, néons... sur rétention et portes d'entrées

grillagées + zone abritée pour les pneus : signalétique claire à l'entrée des locaux acceptés et marquages au sol délimitant l'accès réservé aux piétons.

Voie de rechargement spécifique à l'arrière des locaux accessible par le portail d'accès PL.

Développement durable :

250 m2 de panneaux photovoltaïques posés sur le auvent au-dessus des bennes à quai (32 kW crête).

84 m2 de toitures végétalisées sur les locaux gardien et déchets dangereux (pas d'entretien nécessaire).

Construction du local gardien avec des matériaux naturels et isolation renforcée.

Mise en œuvre de solutions techniques pour la réduction du bruit : écran anti-bruit de 2,2 m en périphérie Est de la déchèterie, couverture avec sous-face acoustique au-dessus des bennes, écrans en béton plein sur la largeur des bennes, garde-corps pleins d'une hauteur de 1 m, optimisation de la position des bennes, adaptation des horaires de passage des camions bennes.

Système de vidéo-surveillance 24/24h :

Installation de 6 caméras de vidéosurveillance pour lutter contre les dégradations et les vols de déchets quasi-quotidiens avant la rénovation.

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Mise en place d'un dispositif de contrôle d'accès par barrière automatique possible sur les déchèteries possédant une entrée et une sortie dissociées.

Collectivités souhaitant réaménager une déchèterie en milieu urbain respectueuse des habitations avoisinantes sur une surface limitée.

Points de vigilance :

Usagers :

- Usagers ponctuels (propriétaires ou parents) ou nouveaux arrivants se présentant sans carte à la déchèterie : un passage autorisé sans carte avec enregistrement de la plaque d'immatriculation du véhicule
- Professionnels utilisant des cartes de particuliers

Logistique :

- Répartition des gravats dans la benne
- Auvent anti-bruit à 2,2 m de hauteur accroché par certaines camionnettes

Recommandations éventuelles

Prévoir un certain temps pour la mise en place du contrôle d'accès par badge (installation de la barrière automatique, distribution des badges, formation du personnel à la maîtrise de l'outil). Le bilan financier de la mise en place de l'accès par badge s'est révélé positif sur cette déchèterie : meilleure maîtrise des coûts de gestion des déchets (connaissance et maîtrise des flux apportés par les professionnels, réduction des tonnages).

Formation des gardiens en amont sur le contrôle d'accès et le fonctionnement des badges.

Possibilité de rajouter un pont-basculé en entrée afin d'avoir un meilleur contrôle des tonnages apportés par les professionnels et facturer au plus juste.

Convention avec la Chambre des Métiers pour la formation des professionnels et la délivrance de la carte d'accès.

Lors du prochain marché de renouvellement de bennes en 2016, les bennes 35 m3 seront privilégiées.

Mots clés

RECYCLAGE DES DECHETS | COLLECTE DES DECHETS |
DECHETERIE

Dernière actualisation

Juillet 2016

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Direction régionale